

## Surveillance réglementaire du benzène dans l'air ambiant Site Reims\_Doumer - Moyenne annuelle civile 2022

Appareil de mesures : préleveur actif

Norme suivie pour le prélèvement : NF EN 14662-1

Norme suivie pour l'analyse : NF EN 14662-1

<u>Durée du prélèvement</u> : 7 jours

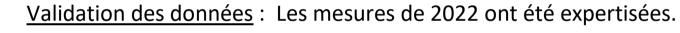
<u>Fréquence d'échantillonnage</u> : 1 semaine/mois

<u>Matrice</u>: air ambiant

<u>Lieu de mesures</u> : Reims (Dept.51)

<u>Unité</u>: μg/m<sup>3</sup>

Résultat inférieur ou égal à la limite de quantification : Application de la LQ/2 selon règles définies par le guide IPR\*



\*Implementing Provisions on Reporting (dispositions d'exécution sur la déclaration des données)

μg/m³	Moyenne annuelle 2022	Objectif qualité année civile	Valeur limite année civile
Benzène	<b>1</b> (0,7)	2	5



